



Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 juillet 2023

Le Conseil Municipal se tient, après convocation légale en date du 11 juillet 2023, à la salle du Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, le jeudi 27 juillet 2023 à 20h00, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Annie POIGNAND, Nicole GRANDFOND, Mrs Daniel BARTHOD, Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON, Jean-Pierre VALLAR.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Simon DUGAS à M. Daniel BARTHOD, Mme Marie-Christine BERTRAND à Mme Agathe HENRIET, Mme Laetitia MOUCHET à Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe PRENEL à Mme Annie POIGNAND, Mme Sylviane TRAVAGLINI à M. Jean-Pierre VALLAR

Absents excusés : M. Fabien Pelletier, Mmes Séverine PUTOT, Yasmina CATTIN, Stéphanie DULAC.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la désignation d'un secrétaire. Est désigné pour assurer cette fonction Mme Agathe HENRIET.

Mme le Maire a demandé si le compte-rendu de la séance du 3 juillet 2023, transmis le 7 juillet 2023 fait l'objet de remarque. Aucune remarque relevée.

Ordre du jour :

1) Projet de délibération

- Appel d'Offres – Rénovation de l'école : attribution des lots : délibération n°2023-37
- SYDED : programme de travaux 2023 – extension BT du réseau de distribution publique d'électricité : 1 chemin des Mallerois à CHATILLON-LE-DUC : délibération n°2023-38

2) Questions diverses :

- Avenant au contrat de contrôle technique construction – restructuration du groupe scolaire.
- Remplacement des menuiseries de la salle Claude Comte.

Les documents afférents à ces questions ont été transmis aux conseillers municipaux le 24 juillet 2023.

Délibération 2023-37 : Appel d'Offres - Réhabilitation et rénovation énergétique du Groupe Scolaire de Châtillon-le-Duc : attribution des lots

Le marché public relatif à la réhabilitation et rénovation énergétique du Groupe Scolaire de Châtillon-le-Duc est passé selon la procédure adaptée, procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre. Le marché est prévu d'être alloté en 14 lots. Les lots 4 et 15 étaient infructueux, suite au 1^{er} appel d'offres, une relance de consultation a été effectuée pour ces deux lots. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le vendredi 21 juillet 2023 afin d'analyser les offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** d'attribuer les lots suivants, aux entreprises suivantes :
 - Lot n°4 : Structure bois / Bardage bois : SOGYCOBOIS S.A.S. – GRANDFONTAINE (90) pour un montant de 419 612.12 € HT
 - Lot n°15 : Ascenseur / Elévateur : AEF – WITTENHEIM (68) pour un montant de 17 061.61 € HT
- **AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant à signer tous documents inhérents à cette délibération et à entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération.
- **AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant à solliciter le cas échéant des subventions.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 2023-38 : SYDED : programme de travaux 2023 – extension BT du réseau de distribution publique d'électricité : 1 chemin des Mallerois à CHATILLON-LE-DUC

Point reporté à une prochaine séance du Conseil Municipal (compte-tenu des éléments fournis par les pétitionnaires).

Questions diverses :

- **Avenant au contrat de contrôle technique construction – restructuration du groupe scolaire**

Mme le Maire rappelle qu'un contrat n°250-C-2022-0016/0 a été signé avec le bureau de contrôle ALPES CONTROLES pour un montant de 12 900 HT portant sur le contrôle technique de construction lié à la rénovation du groupe scolaire.

Il est proposé un avenant n°1 portant sur la réalisation d'un rapport sur la sécurité incendie et une attestation handicapée au regard des salles de classe provisoires aménagées durant la durée du chantier pour un montant de 1 200 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'autoriser Mme le Maire à signer cet avenant au contrôle technique construction qui prendra la forme d'une décision du Maire.

- **Remplacement des menuiseries de la salle Claude Comte**

Mme le Maire expose le projet de réhabilitation des menuiseries extérieures de la salle Claude Comte du Centre Bellevue.

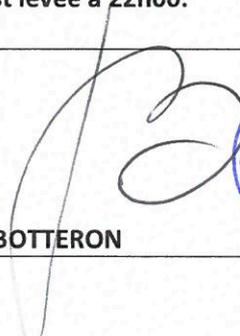
Il est rappelé que deux des menuiseries extérieures ont fait l'objet d'un sinistre le 14 novembre 2022 indemnisé par l'assurance Groupama à hauteur de 8 208 € TTC.

Une rénovation plus globale comprenant toutes les menuiseries extérieures de la salle Claude Comte est proposée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour mandater l'entreprise OBLIGER pour la rénovation des menuiseries extérieures de la salle Claude Comte et procéder au changement des menuiseries extérieures et de la porte de secours de la Salle Claude Comte pour un montant prévisionnel de 38 050 € HT (selon devis OBLIGER n° 1844 du 24 novembre 2022 d'un montant de 4890 € HT et devis n° 1998-B du 13 juillet 2023 d'un montant de 33 160 € HT).

Les élus demandent que l'entreprise OBLIGER conseille la Commune en proposant plusieurs options sur la couleur des châssis et le coût y afférent en présentant un nuancier afin que les élus choisissent la couleur.

La séance est levée à 22h00.

<p>Le Maire</p>   <p>Catherine BOTTERON</p>	<p>Le Secrétaire de séance</p>  <p>Agathe HENRIËT</p>
---	---